L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie
No. 81, RUE CHARTRES.

PRIX DES ABONNEMENTS..... $12 { payable d'avance
TROIS FOIS PAR SEMAINE..... $10 }

NOUVELLE-ORLEANS;
MARDI MATIN, 29 NOVEMBRE 1842.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS:

HENRY CLAY.

INCENDIE.—Ce matin, à deux heures moins un quart, le feu a éclaté en face du Bureau de la Poste, dans la grande maison en briques occupée au rez-de-chaussée par MM. Hepburn & Turjin, courtiers, et dans le haut par plusieurs avocats. Tout l'édifice a été consumé.

Il nous est pénible d'avoir à annoncer que M. Taylor s'est élancé d'une fenêtre et est tombé sur le pavé: il s'est fait de si graves blessures que l'on craint pour ses jours. On dit que le vieux Joe, qui servait à la buvette de l'Exchange et qui se trouvait à l'étage supérieur, a dû périr dans les flammes.

Incendie d'un Steamboat.— Par les officiers du steamboat *Narragansett* arrivé hier de Louisville, nous avons reçu la nouvelle que le steamboat *Général Pratte* parti d'ici pour St. Louis, a pris feu dans la matinée du 24 du courant, à 6 milles environ au-dessus de Memphis, et a été entièrement consumé ainsi que sa cargaison. Les officiers, l'équipage et 26 passagers de chambre, ainsi que 400 émigrants qui se trouvaient à bord se sont sauvés sur un chaland qui se faisait remorquer par le Général Pratte. Nous n'avons pas eu d'autres détails sur cet incendie; nous ne savons pas non plus si ce bateau était assuré.

EPICES.— Le navire Edouard, capitaine Laguerenne, arrivé hier du Havre, avait à bord $34,903 en espèces et 43,550 francs aussi en espèces.

Le navire Troy, capitaine Hills, de New York, a apporté $98,500 en espèces.

Le navire Wagram, de Boston, avait à bord $7,000.

CONSUL FRANÇAIS.— Parmi les passagers arrivés hier du Havre à bord du navire Edouard, capitaine Laguerenne, se trouve Monsieur le baron Roger, consul de France, et son secrétaire.

AVOCAT DE DISTRICT.— Un confrère s'étonne que le gouverneur ait préféré M. CYPRIEN DEVOUX à M. C. K. JOHNSON. Tout en rendant comme lui justice pleine et entière au mérite de ce dernier, nous pensons qu'il lui manquait une condition essentielle pour remplir le poste d'avocat de district: il ne parle point la langue française. Or M. CYPRIEN DEVOUX, dont le français est la langue maternelle, y joint une connaissance approfondie de l'anglais. Cette considération, à part beaucoup d'autres, a dû plaider puissamment en sa faveur.

MASSACHUSETTS.— Nous avons les retours complets pour le gouverneur; JOHN DAVIS, whig, a obtenu 54,345 votes, MORTON, locofoco, 56,234. Il y a en outre 6,600 votes perdus. Aucun des deux candidats n'ayant pas réuni la majorité absolue des voix, rien n'est décidé pour l'élection; et la législature, ainsi que nous l'avons dit, devra choisir le gouverneur.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous savions déjà des membres du Congrès: trois whigs seulement et un locofoco sont élus. Dans six districts électoraux, il n'y a pas eu de choix.

Quant à la législature, suivant les uns on compte, jusqu'à présent dans le sénat, 10 whigs et 16 locofocos; selon les autres 14 whigs et 16 locofocos. Les journaux ne sont pas non plus d'accord sur la composition de la chambre; le *Post*, feuille locofoco, donne 139 whigs, 139 locofocos et 1 abolitionist; l'*Atlas*, journal whig, 130 whigs et 126 locofocos seulement. Dans plusieurs villes, il n'y a pas eu de choix; et de nouvelles élections devront s'y tenir. Il est probable que les deux partis feront des efforts énergiques pour triompher dans cette dernière épreuve; car du résultat dans la législature dépend le choix du gouverneur.

RIVIERE.— La *Gazette de l'Louisville* dit que la canne à sucre a beaucoup souffert dans cette paroisse, des derniers froids que nous avons ressentis.

Le *Louisiana Chronicle* de St. Francisville, du 26 du courant, contient une lettre de M. Elias R. Porter, de laquelle il résulte que l'incendie qui a consumé la machine à nettoyer le coton, de M. McGehee, à Wood-ville, n'a pas été causé par les étincelles lancées par la locomotive du railroad de West Feliciana, comme le journal l'avait annoncé précédemment.

☞ La soirée de dimanche au Théâtre d'Orléans a été un nouveau triomphe pour Mme. Lecourt; elle a eu les honneurs du bis. La représentation, du reste, a été fort joyeuse, grâce aux *Rendez-vous Bourgeois*.

EXTERIEUR.

TEXAS.

Nous sommes redevables à l'obligeance de Mr. Wades, commandant du navire à vapeur *Neptune*, de journaux du Texas qui vont jusqu'au 26 courant.

D'après les dernières nouvelles de Houston, l'armée a pris sa ligne de marche vers la Medina, et elle se prépare à opérer un mouvement général sur le Rio Grande. On estime la force de cette armée à 1500 et 1600. Elle était abondamment fournie de vivres; il ne lui manquait que du tabac et du café. Elle devait commencer sa marche un avant le 9 ou le 10 courant. Un certain nombre de soldats étaient tout-à-fait dépourvus de souliers et de couverture. Quelques lettres prétendent que les troupes qu'on entraîne à la frontière, sont incontentes et qu'un grand nombre de soldats sont disposés à rentrer dans leurs familles: les volontaires, cependant sont tous, jusqu'au dernier, décidés à marcher sur le Rio Grande. Les forces mexicaines qui ont à l'Entdes montagnes, n'excèdent pas 3000 hommes. On lit dans le *Télégraph* de Houston: "Les forces, sous la conduite du général Woll à Lampasas, ne se composent que de 1500 hommes, et y jusqu'à 500 hommes qui se trouvent à Matamoras, ce sont là probablement toutes les forces dont on pourra disposer pour résister à notre armée. Si donc nous atteignons une fois le Rio Grande, nous trouverons à peine un obstacle à la conquête de ces provinces."

Un individu nommé Napoléon B. Gardner, a été tué à St. Augustin, il y a environ quinze jours, par le général J. Pickney Henderson. Cet individu qui était fort mauvais garnement et qui menaçait depuis longtemps de tuer le général, s'était mis à la poursuite de ce dernier. Le général entra dans une maison où il l'attendait, et le tua du premier coup.

La législature s'est assemblée, mais elle n'était pas encore en nombre suffisant pour délibérer.

La tribu indienne des Lipans s'est divisée en deux parties dont l'un a pour chef John Castro et l'autre Flacco. Ce dernier reste fidèle aux intérêts du Texas. L'autre s'est dirigé vers l'Ouest et s'est probablement joint aux Mexicains.

EUROPE.

Arrivée de l'Acadia.

L'*Acadia* parti de Liverpool le 4 courant, est arrivé à Boston le 18 dans la journée. Ce navire apporte des dates de Liverpool du 4, de Londres du 3, et de Paris du 2. Les nouvelles que nous lui devons sont de fort peu d'importance; rarement quinzaine en Europe a été aussi pauvre que la dernière du mois d'octobre. La revue de la situation commerciale se trouvera sous son titre spécial; mais nous serions bien embarrassés pour constater une modification quelconque dans la politique générale. Il semble que l'Europe n'ait pas bougé depuis le dernier arrivage. Notre correspondance, du reste, résume fort bien les questions qui peuvent présenter de l'intérêt, et nous n'aurons à y ajouter qu'un petit nombre de faits secondaires.

On écrit de Bordeaux:

Le navire américain *Havre*, de 500 tonneaux, commandé par M. Robert M'Kown, se préparait à repartir pour la Nouvelle-Orléans, après avoir mis à terre une cargaison de marrainie, lorsque le feu se déclara à bord, et malgré la promptitude des secours, il a été impossible de l'éteindre, le navire a été consumé jusqu'au niveau de la flottaison, puis il a coulé bas, et une forte colonne de fumée a signalé un instant le lieu où il avait disparu. On n'a pu sauver qu'une partie du gréement.

Quelques indices semblent annoncer que le feu pourrait avoir été mis par quelques hommes de couleur appartenant à l'équipage. Ils étaient au nombre de six, et trois d'entre eux avaient quitté le bord pendant la nuit, quelques instans avant que le feu n'éclatât. Trois autres ont été arrêtés au moment où ils voulaient quitter le navire. Une instruction judiciaire est commencée.

[Correspondance particulière de l'Abeille.]

PARIS, 1er. NOVEMBRE 1842.

Quoique la question d'union douanière Belge-Française ne soit plus jamais la preuve et l'opinion, je persiste à croire que tout ce bruit aboutira à zéro. Il n'est pas qu'elle présente des difficultés insurmontables ni intérieurement ni extérieurement, ce n'est pas que le ministère ne sait à la hauteur d'une telle œuvre, quoiqu'on en dise; la vérité est que les intérêts privés dominent l'intérêt général, et que les industries privilégiées imposent silence à l'esprit de nationalité et à la raison d'Etat. Déjà toutes les industries sont en émoi, déjà la presse journale de bons doléances hypocrites, déjà leurs organes se remuent, s'ameutent, se coalisent, et, pour atteindre plus sûrement leur but, joignent l'intrigue aux sophismes. Or, quand des intérêts se trouvent en lutte avec des opinions, le résultat n'est pas douteux.

On doit ne rappeler que c'est précisément [illegible] contre les industries privilégiées [illegible] pêche, en 1831, à la réunion de la Belgique [illegible] St, à cette époque, l'union douanière [illegible] réunion territoriale et politique se serait opérée sans [illegible] Mais aucun [illegible] Il est pourtant vrai que les hommes politiques doit le bien du pays et l'union douanière en cette affaire, sont tous en faveur de l'union douanière, la considérant au moins comme une pierre d'attente pour une union politique à la première éventualité favorable.

Du part et d'autre, cela va sans dire, on invoque l'intérêt public; mais ce qui doit éclairer tout homme de bonne foi sur la valeur de ces protestations réciproques, c'est que les partisans de la mesure se réjouissent d'avance à la non réalisation de leurs vœux, tandis que leurs adversaires menacent de s'insurger, au quelque sorte, contre la possibilité d'une réunion. Certains conservateurs soit-ministériels vont même jusqu'à déclarer qu'ils se conliseraient avec l'opposition pour renverser tout ministère qui oserait se prononcer en faveur de l'union. C'est avouer assez clairement, ce nous en voit, que chez eux l'intérêt privé domine ou efface l'intérêt public. Mais quel pâlisiècle oserait braver ces menaces!

Sur cette question la France se divise en deux camps dont il ne sera pas sans intérêt de mentionner les chiffres. L'un se compose d'hommes détaillés, n'ayant d'autre but que l'intérêt matériel, l'autre de hommes, le chiffre ne sera pas bien fort, mais ils sont tous directement ou indirectement, dans les industries privilégiées, protégées par les lois de douanes actuelles, et, pour le dire en passant, presque toutes les industries sont plus ou moins protégées en France. Or, de quel côté, demandez-vous, est l'école du libre échange? Elle échouer une mesure, quelque grande, quelque utile, quelque nationale qu'elle soit, que de la devoir à un ministère dont ils convoitent le renversement, comme quelques mesures de la gauche, ou à un gouvernement qu'ils n'aspirent qu'à renverser, comme quelques mesures législatives. Aussi le *National*, journal qui ne dégusse point ses tendances et ses doctrines franchement républicaines, donne-t-il une haute idée de son patriotisme et de ce bonne foi en appuyant de toute son influence ce projet d'union, même émanât d'un gouvernement avec lequel il soutient une lutte à mort. Quoqu'il soit tout simple qu'un apanage d'adoucir ses arrière-pensée, et de soutenir de son mieux tout projet utile à son pays, de quelque main qu'il vienne, c'est une conduite trop rare dans l'état actuel de la presse en France, pour qu'on puisse s'empêcher de la faire remarquer pour le bien et pour exemple.

On parle encore de projets de traités commerciaux en vue de réalisations avec l'Angleterre, la Hollande, le Zollverein, la Sardaigne et le Brésil. Heureux si de tant de projets, on en mène à bien seulement un ou deux.

Il est question ces jours-ci dans les faubourg, d'un changement de ministère. Suivant eux on fonde entrer dans le nouveau cabinet MM. Molé, Thiers, Lamartine et Salvandy. On peut hardiment affirmer qu'il n'y a rien de sérieux dans cette nouvelle. Outre qu'il ne a est produit dans le monde politique aucun fait de nature à provoquer un changement de cabinet, du moins avant la réunion des chambres, il est aisé de voir que les noms mis en avant sont non seulement incompatibles mais impossibles. Cela est même si évident pour quiconque suit le mouvement politique en France, qu'avant dans le d'y prêter de vraisemblance.

Mais si rien ne doit troubler dans le moment actuel la sécurité du ministère, il pourrait bien n'en être plus de même dans un avenir peu éloigné. Quelque habile que soit M. Guizot, ou lord Guizot, comme l'appellent les petits journaux, il ne serait pas du tout impossible qu'un beau jour on se brisât violemment sur l'écueil du droit de visite.

Le traité de 1841 ne sera pas ratifié; c'est une affaire convenue, et une note diplomatique très explicite parait avoir été adressée tout récemment à ce sujet au cabinet Britannique. Mais ce n'est pas assez; l'opinion publique exige encore l'abolition des traités de 1831 et 1833. Certes, on ne quoique pas de bonnes raisons, pour faire tomber ces traités, car ils ont été lacérés par la violence et l'arbitraire des matelots anglais et détruits matériellement par le traité Ashburton. L'Angleterre a fait un tel abus des pouvoirs à elle conférés par ces traités, de l'aveu même de lord Aberdeen que la France peut valablement se considérer comme affranchie de toute obligation à cet égard: par la raison que la violation d'un contrat synallagmatique de la part de l'une des parties affranchit ainsi l'autre partie de ses engagements. Le traité conclu tout récemment entre l'Angleterre et les Etats-Unis prouve d'ailleurs que la cause sur laquelle reposaient ces traités ou n'a jamais existé ou n'existe plus. Nous savons bien, ainsi l'Angleterre à la France "pour obtenir ces conventions, nous avons bien dû "vous ne faites pas la traite; mais le droit de visite est "le seul moyen d'empêcher qu'elle ne se fasse sous votre "pavillon à votre insu. Qui empêcherait, sans cela, un "négrier de hisser pavillon français en face d'un bâtiment de guerre anglais et réciproquement?"

Cet argument paraissait alors sans réplique pour quiconque admettait le but, et cela explique comment ces traités ont été passés, mais aujourd'hui il n'en est plus de même, surtout depuis que l'Angleterre a prétexté d'un montre la faiblesse. Le traité Ashburton prouve en effet que l'Angleterre ne considère plus le droit de visite comme indispensable pour empêcher la traite, car on ne prétendra pas qu'elle faiblit dans son négrophilisme; or, puisqu'on s'en rapporte sur ce point aux Etats-Unis, rien n'empêche qu'on ne s'en rapporte à la France.

Un moyen bien simple d'ailleurs d'annuler ces traités c'est de ne pas renouveler les permis de visite que les deux gouvernemens échangeaient annuellement, permis qui expirent, dit on, au février prochain. Mais là gît la difficulté pour le ministère. Osera-t-il refuser le renouvellement de ces permis après avoir signé le traité de 1841? Aura-t-il assez de fermeté pour formuler nettement un refus motivé par suite de la répulsion que la France éprouve par le droit de visite sous quelque forme qu'il en cache? Un assure qu'il ne faiblira pas en cette circonstance et que des ouvertures ont déjà été faites au gouvernement Britannique pour substituer à ces deux traités un nouveau traité maintenant impossible, ayant pour base le principe de celui de Washington. Mais on assure aussi que lord Aberdeen ne veut rien entendre à ces ouvertures et qu'il est déterminé à ne faire aucune concession; rien ne ajoute que les violentes attaques dirigées contre le ministère à propos du traité Ashburton engageront le cabinet Britannique à se montrer moins conciliant à l'avenir. Ce simple exposé prouvera suffisamment la difficulté de la position.

Des personnes ordinairement bien informées assurent que la réforme postale concernant les lettres françaises qui traversent l'Angleterre, et *vice versâ*, est maintenant décidée. Les prix seraient, dit-on, diminués de moitié. Mais quand commencera-t-on à jouir de cette réduction? C'est ce qu'on ignore.

Les murs de Paris sont couverts de l'affiche suivante qui peut passer pour un modèle de *puff*: "Paris est accouché!! — *Le Fou de Paris* vient de venir au monde.—La *France* fera disparaître la *Presse*, afin que *Siècle* ne voie plus rien de *Constitutionnel*, et que la *Mode* du *Charivari* sera devenue *Quotidienne*, le *Temps*, ruiné, qui n'est plus *National* nous traîtera en l'*ermite* pour nous subjuguer, malgré tous les *Débats*; la *Paix* n'existe plus, le *Commerce* est complètement nul, la *Patrie* ne reconnaît plus la *Patrie*, et moi, le *Fou*, je serai sous peu un *Moniteur* qui pourvera au *Globe* que l'*Europe* est tombée il y a longtemps, et que le *Monde* a été très mal arrangé."

Revenons aux affaires. Le gouvernement Belge est satisfait, envers les Etats-Unis, dans la question des présailles, un arrêté du 22 octobre précédé d'un rapport explicatif, signé de deux ministres, porte ce qui suit:

"Les navires des Etats-Unis seront soumis dans les ports Belges aux droits de tonnage et de pilotage dont sont passibles, aux termes des lois et réglemens en vigueur, les navires étrangers non favorisés.

Le remboursement du péage de l'Escaut est provisoirement suspendu à l'égard des navires des Etats-Unis.

Cet arrêté a été pris dès qu'on a su à Bruxelles que quelques bâtimens belges, le steamer *British Queen* entre autres, avaient été traités à New York sur le pied des nations non favorisées. Il existe pourtant un traité de commerce entre les Etats-Unis et la Belgique; mais comme ce traité, qui date de 1840, n'a pas encore été ratifié par le gouvernement belge, il est probable que le gouvernement américain a pris le parti de le considérer comme non avenu, pour amener une solution. Il est probable en effet que la solution ne se fera pas attendre, car un envoyé belge est déjà en route pour donner avis de l'arrêté de représailles au gouvernement américain, et sans doute aussi pour s'entendre avec lui sur la ratification du traité.

Ce qu'il y a de plus intéressant en Angleterre après les évolutions des chartistes, c'est le fait d'une nouvelle et troisième grossesse de la reine Victoria.

En Hollande, en Prusse, il y a eu des discours d'un intérêt tout local.

ESPAGNE.— Il est fort difficile de se faire une idée exacte de la situation de l'Espagne d'après les journaux et les correspondances, tant on y trouve de contradictions sur tous les points. D'un côté, il paraît que le gouvernement d'Espartero constitue une notable amélioration, puisque c'est depuis qu'il a pacifié la Péninsule la plus grande somme de paix et de liberté depuis la mort de Ferdinand. Et pourtant, comme pour faire revers de médaille, on est obligé d'admettre que l'opinion publique lui est très hostile.

Chaque jour les journaux de l'opposition attaquent, injurient, outragent le pouvoir, sans qu'il trouve un seul journal indépendant qui veuille prendre sa défense. Et lorsque ces journaux hostiles sont traduits devant les tribunaux, ils sont presque sûrs d'obtenir un verdict d'acquittement, parce qu'ils n'ont fait que cire ce que le public pense. C'est chose grave, comme on voit, d'autant plus grave qu'on prête au régent des projets ambitieux et des rêves de coupe d'état.

La résolution que paraît avoir prise le gouvernement de supprimer le discours d'ouverture, pour, simplifier, s'il est possible, la discussion de l'adresse, prouve que l'on ne se fait pas illusion sur l'hostilité de la majorité des Cortès, et le *Patriote*, journal ministériel, dit "qu'on aura recours à des mesures extraordinaires, s'il est nécessaire, pour maintenir l'ordre actuel des choses; que quant à la dissolution des Cortès, on y aura recours aussi, si la mesure est jugée indispensable." Comme on voit, il n'y a rien là de très rassurant, car quelque bonnes que soient les intentions, il est impossible de prévoir toute l'étendue de ces "mesures extraordinaires" qui ne sont que trop souvent le tombeau de la liberté.

A propos de ces projets de dissolution, le *Corresponsal*, journal très modéré, fait les réflexions suivantes: "Le gouvernement ignore-t-il qu'on cas de dissolution, les Cortès ne peuvent pas lui être même hostiles soit qu'elles revinssent *modérées*, *progressistes* ou républicaines? Que signifient donc ces menaces de dissolution? Que va-t-il advenir? Quels plans, quels projets a-t-on? Que cherche-t-on? Que veut-on?"

Ce qu'on veut, il n'est guère permis de s'y méprendre à présent, c'est une prolongation de temps de minorité de la jeune reine jusqu'à ce qu'elle ait atteint l'âge de 18 ans. Le projet qu'on a prêté à Espartero de faire revivre la constitution de 1812 pour reculer l'époque de la majorité, n'a jamais été sérieux sans doute; car en faisant revivre cette loi organique il faudrait consentir aussi à partager avec d'autres les fonctions de Régent, au lieu de les exercer seul; mais il y avait au fond de ces rumeurs un fond de vérité, à savoir: l'intention bienveillante de prolonger la durée de la minorité. On apprécie diversement le motif qui fait souhaiter si ardemment cette prolongation. Les amis du Régent prétendent que c'est dans l'unique but de maintenir l'ordre de choses actuel et prévenir une contre révolution; les ennemis soutiennent, au contraire, que c'est uniquement pour conserver plus longtemps le pouvoir.

Un fait de nature à faire un moins douter du désintéressement d'Espartero résulte des démarches qu'il vient de faire faire auprès des Cours du Nord. Voici ce qu'on écrit de Paris sous la date du 11 octobre au *Morning Post* de Londres:

"Il y a quelques mois, le colonel de Vienne a déclaré que les trois grandes puissances du Nord [illegible] Espartero [illegible] Espagne [illegible] Espartero [illegible] Espagne [illegible] Espartero [illegible] Espagne